

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 117 (1972)
Heft: 11

Artikel: L'infanterie française nouvelle
Autor: Perret-Gentil, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343832>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'infanterie française nouvelle

On ne peut pas imaginer de modification plus profonde que celle de l'infanterie, ou de l'armée de terre, durant la période — un peu plus d'un demi-siècle seulement — qui va de 1914 à nos jours. Et plus particulièrement même depuis la fin du dernier conflit mondial à maintenant. C'est pendant ce dernier quart de siècle que paraît se situer l'évolution la plus accusée sous l'effet de l'introduction du feu nucléaire. Présentement, cette transformation, qui a porté tout d'abord sur les concepts, semble un peu atténuée, bien qu'elle demeure très marquée sur le plan des matériels, qui subissent sans cesse de nouveaux perfectionnements.

MOINS D'ARMEMENTS INDIVIDUELS ET BEAUCOUP PLUS D'ARMEMENTS COLLECTIFS

Sous quelque forme que ce soit que l'on considère cette profonde évolution de ces soixante dernières années, ou même d'un demi-siècle, on en revient toujours à cette caractéristique essentielle d'un armement individuel moins important, ou en tout cas d'une manière relative, et d'un armement collectif, à tous les points de vue, extrêmement plus massif.

En 1914, l'infanterie était prépondérante dans toute l'acception du terme. Il y avait six régiments d'infanterie par division (en 3 brigades) chacun à environ 3000 hommes, soit 20 000 hommes au total, soit presque autant de fusils, dont le tir devait être formé en une « gerbe » au commandement des chefs de section et dont les cinquante baïonnettes par section étaient le moyen de choc. Il n'y avait encore que deux mitrailleuses par régiment d'infanterie. Les armes opérant au profit de l'infanterie demeuraient assez restreintes, à part l'artillerie en développement.

Maintenant l'infanterie est faite pour ainsi dire d'une foule d'armes les plus différenciées, allant des fusées aux hélicoptères (peut-être futurs chars volants) et aux véhicules blindés de diverses catégories. Toutes ces armes ou moyens opèrent au profit d'une infanterie de plus en plus réduite, ou de ce que l'on peut encore considérer comme des fantassins. Seule a régressé d'une manière relative l'artillerie, opérant d'une manière beaucoup plus fugace et, semble-t-il, rapprochée, sans plus de constitutions de grands barrages ou tirs d'appui roulants, mais remplacée par la diversité des armes dites lourdes de l'infanterie et

surtout par la puissance pour ainsi dire excessive du feu nucléaire. C'est d'ailleurs l'apparition de ce feu qui a fait que l'évolution allant de Hiroshima à nos jours a dépassé à elle seule, en valeur et en importance, tout ce qui avait été fait en six siècles, depuis l'introduction du feu d'artillerie à partir de Crécy (1346), où sont apparues les quelques « bombardes » anglaises venues des Maures d'Espagne. Et même toute l'époque antérieure où n'avaient régné que les armes blanches et quelques-unes rudimentaires de jet.

Il existe d'autres caractéristiques majeures entre les époques passées et celles du présent qui ne sont pas toutes imputables uniquement à l'introduction du feu nucléaire, mais qui découlent d'une période d'une très haute technicité, en vogue dans tous les domaines. Il s'agit de la vitesse de propagation des forces armées, dans ce cas l'infanterie et ses armes d'appui. Elle était uniformément de quatre kilomètres à l'heure du pas de l'homme et de celui du cheval. L'infanterie parvenait à une augmentation de sa vitesse seulement pendant quelques instants par son « pas de charge »; et la distance parcourue ne pouvait être augmentée que par un prolongement de la durée de marche par jour grâce à des « marches forcées ». La cavalerie, il va de soi, pouvait dépasser ces normes en procédant en de brillantes interventions.

Aujourd'hui la vitesse de propagation des forces terrestres est pratiquement pour le moins du décuple, en déplacement surtout et très notablement au combat; cela ne veut peut-être pas dire que les guerres seront beaucoup plus courtes, ou rapides, car les délais de fabrication des armements seront beaucoup plus prolongés qu'autrefois. Mais en tout cas chaque opération en elle-même sera beaucoup plus rapide et d'une manière très accusée, que cette opération réussisse ou échoue.

Elle doit cela à la haute vitesse de tous ses éléments constitutifs motorisation et mécanisation — pour les transports de déplacement d'une part; et de l'autre pour les transports au combat même, distinguo qu'il est même devenu difficile à différencier — ont acquis cette harmonisation de leurs vitesses, recherchée depuis 1917 en vue d'obvier à la distorsion d'action entre les principaux éléments terrestres. Actuellement tous les éléments au sol devront être motorisés-mécanisés, opérant d'une manière strictement coordonnée. C'est devenu un axiome, qui ne peut toutefois s'appliquer, faute de moyens financiers prodigieux, qu'aux forces du « corps de bataille », ou armée en campagne.

Par contre, compensant ceci, sans que ce fût strictement voulu, les forces de l'intérieur (DOT — Défense Opérationnelle du Territoire, ou les Territoriaux, selon l'ancienne appellation), ne seront équipées que d'une manière plutôt rudimentaire. Il s'agira de formations de défense interne, à caractéristiques d'éléments de partisans, ou dits de « commandos ».

TOUJOURS MOINS D'HOMMES, TOUJOURS PLUS DE MATÉRIELS

Il découle de ces caractéristiques générales une conséquence qui s'est bien affirmée. Le développement prodigieux des armements veut que la plus grande partie du budget sera ainsi absorbée. Il faudrait des fabrications infiniment multipliées, ce qui est quasiment impossible en temps de paix, pour pouvoir être en mesure d'utiliser la totalité du contingent que fournit la Nation. La plupart des plus grandes puissances militaires n'en appellent que les deux tiers ou même que la moitié, tels que les deux super-grands. Et pratiquement il n'y a plus que les forces de terre qui comportent encore une majorité d'hommes venus du contingent.

Dans les forces aériennes et navales, la proportion est entièrement inversée. Le recrutement, dit « sélectif », selon le terme adopté par les Américains, devient de plus en plus exigeant, réformant pour la moindre insuffisance, mais recherchant des jeunes gens ayant déjà une spécialisation professionnelle utilisable dans l'Armée. Il n'y a pratiquement plus que la Suisse, semble-t-il, qui recrute toujours la totalité comme auparavant de son contingent annuel. Elle peut le faire parce que les temps de service sont courts, mais répétés. Et la chose ne touche somme toute que des effectifs plutôt réduits.

Cependant on peut discuter sur les conséquences de ce service sélectif, qui laisse une masse d'hommes sans aucune instruction militaire et ne pouvant pas du jour au lendemain étoffer les formations ou des unités de nouvelle venue. Le cas s'est présenté plusieurs fois dans l'histoire de forces levées hâtivement et qui n'ont donné en définitive que des grandes unités de seconde zone. D'ailleurs il n'est pas sans intérêt de signaler que tout dernièrement, l'URSS, grande puissance de caractéristique terrestre, a agrandi considérablement sa « DOSAAF », c'est-à-dire un très vaste organisme de milices couvrant tout le pays, formé aussi bien des hommes ayant quitté l'armée et servant alors de moniteurs, que de jeunes n'ayant pas été appelés dans l'armée mais subissant un entraînement sommaire dans ce vaste réservoir qu'est devenue la DOSAAF.

L'évolution générale décrite ci-dessus peut être encore caractérisée par les quelques points ci-après, dont le plus marquant paraît être les poids des approvisionnements par homme (moyenne) au feu et par jour durant la période considérée ici: 1914, 6 kg; 1918, 12 kg (déjà un doublement); 1950 (début de l'ère atomique, plus qu'un nouveau doublement), soit 29 kg; et 1960, 38 kg, auxquels doivent être ajoutés les approvisionnements des véhicules (mécanisation et motorisation). Le quintal est donc nettement dépassé et c'est 20 fois plus environ en soixante ans environ. C'est un trait essentiel qui décrit bien l'évolution actuelle. La progression apparaît encore beaucoup plus grave en établissant la montée en valeur absolue, des prix des armements qui ont fait des bonds fantastiques, dont par exemple le dernier dû à l'introduction des moyens électriques, qui maintenant à eux seuls représentent le 30% de ces prix.

Les progressions actuelles sont souvent extraordinairement élevées et semblent presque impensables; on peut paraître plongé dans l'irréel à considérer certains aspects de l'évolution présente.

Un autre point apporte encore une tendance tout aussi caractéristique, toujours au sujet du rapport hommes/matériels. Ces derniers sont devenus non seulement tellement importants, mais encore extraordinairement diversifiés, que certains moyens mécanisés transportent plusieurs jeux de matériels répondant à des besoins différents. Ainsi les combattants peuvent prendre ou échanger à leurs véhicules certains matériels, convenant mieux à une nouvelle mission à accomplir. Donc les exécutants des forces de terre peuvent être armés de plusieurs manières différentes. Il fut un temps, guère lointain, soit dans des cas de crises graves, par exemple durant la défense de Moscou, à la Seconde Guerre mondiale, où les unités soviétiques hâtivement formées, furent jetées dans la fournaise ne comprenant qu'un fusil, lui-même presque le seul armement, pour deux hommes, le second attendant que le premier soit tué pour s'en saisir... Or il faut toujours s'attendre, malgré les immenses progrès de modernisation, que de telles situations de crise puissent faire leur apparition, surtout dans les forces de complément. Les deux éléments du rapport hommes/armements se rapprocheront à nouveau.

Tels sont donc à grands traits les principaux facteurs qui vont s'imposer ou qui le sont d'ailleurs déjà maintenant. Toutefois d'un pays à l'autre il apparaît forcément des différences très marquées — par exemple entre la France et l'Allemagne. La première aligne en tout et pour tout

5 divisions d'un type unique, dit « mécanisé », mais avec des éléments propres de force nucléaire, plus 2 autres divisions, l'une aéroportée et l'autre de montagne. Budgétairement ces derniers éléments nucléaires ont coûté la même quantité de divisions terrestres. En effet, sur la base de situations générales sensiblement équivalentes, l'Allemagne de l'Ouest met en ligne, mais sans force nucléaire propre, ni terrestre, ni aérienne, ou encore navale (à part l'apport américain) qu'une douzaine de divisions de plusieurs types et en plus tout dernièrement quelques grandes unités de « chasseurs portés » destinées à opérer dans le sillage des forces mécanisées.

La comparaison est curieuse à établir. Mais elle permet d'évaluer en gros ce que coûteront des éléments ultra-évolués. Entre l'URSS et les Etats-Unis une autre comparaison sur des bases bien différentes, permet de confronter, du côté russe, une centaine de divisions, dont la moitié blindées, plus des moyens nucléaires stratégiques et tactiques considérables; et du côté américain, seulement 17 divisions terrestres, mais avec en plus, des moyens nucléaires énormes dans les trois armées. Là encore joue l'impératif financier (surtout à l'Ouest) pour les deux plus grandes puissances militaires du globe.

D'AUTRES IMPÉRATIFS

Ainsi apparaît dans ses grands traits l'évolution présente des forces. Elle a régi la réorganisation des forces terrestres françaises. Ce sont d'ailleurs bien souvent les mêmes structures, ou approchantes, dictées par les mêmes impératifs. Et partout il a fallu l'apparition de nouveaux moyens techniques pour rendre applicables les nouvelles normes.

Ce sont, en effet, toutes ces techniques de nouvelles venues, qui ont permis à l'infanterie de s'adapter aux conditions créées par l'apparition du feu nucléaire, notamment en rendant possible une très grande dispersion sur le champ de bataille, grâce aux perfectionnements de l'armement, du développement de la mobilité, terrestre et aéroterrestre; et encore celui des liaisons, tout particulièrement des moyens radio-électriques, qui réalisent des portées de plus en plus grandes avec des postes réduits en poids et volumes, autorisant ainsi l'exercice du commandement à tous les échelons et en toutes les circonstances.

Par ailleurs la mécanisation et la motorisation permettent des dépla-

cements très rapides, aussi bien lors de concentrations fugaces en vue d'actions très vives, suivies de dispersions non moins accélérées.

De plus en plus on met l'accent sur la valeur des hélicoptères dans cette nouvelle forme de combat, qui « libéreront » certains éléments de l'infanterie de toutes les contraintes des axes de communication et les mouvements du terrain, ceux-ci étant d'ailleurs « utilisés » par les hélicoptères pour l'accomplissement de leurs vols tactiques.

L'armement lui-même se caractérise par sa haute puissance ainsi que les possibilités nouvelles que lui confèrent les dispositifs à l'infrarouge pour la détection et de même en vue des combats de nuit. En outre, toutes les armes sont à tir automatique ou semi-automatique. Et l'effort inventif a été particulièrement intense dans le domaine des armes anti-chars, soit par canons, soit par fusées, qui permettent d'atteindre les chars ennemis jusqu'à des distances de 3000 m et de transpercer des blindages jusqu'à 600 mm d'épaisseur, qui est celle extrême réalisée sur les chars actuels. Tout cela est dû aux charges creuses, aux moyens de guidage automatique et à l'autopropulsion des engins, sans compter encore de nouveaux moyens, ou projectiles, qui décrochent à la face interne de la paroi du char, une plaque, ou « assiette » portée à incandescence. Enfin, les engins anti-chars SS 11 et 12 et ENTAC, qui ont été vendus par plusieurs centaines de milliers à l'extérieur et vont être suivis, dès maintenant, par une nouvelle « génération » d'élaboration franco-allemande.

L'infanterie est donc maintenant surchargée de toutes ces armes très diversifiées, qui agissent à son profit immédiat, et qui même, peut-on dire, constituent l'infanterie actuelle. Mais la manœuvre d'infanterie demeure fort simple. Elle consiste à assaillir l'adversaire après l'avoir neutralisé. Dès lors qu'elles sont transportées en véhicules ou montées sur des engins de combat mécanisés, toutes ces armes, à tir tendu ou à tir courbe, peuvent être mises en œuvre d'une manière très « variantée », avec souplesse et précision. Mais leur portée n'a pas été étendue aux dimensions infiniment accrues des zones d'action. Les appuis deviennent donc plus rapprochés. Il a fallu les réduire en portée, et, dans leur emploi, faire un choix, pour déterminer parmi les armes celles qui conviendront.

D'ailleurs par elles-mêmes ces unités sont devenues — point sur lequel il a déjà été insisté — beaucoup plus étoffées en matériels que

leurs devancières. Cette partie de l'exposé groupe sous l'appellation des impératifs, les détails des mesures appliquées, déjà mentionnées dans les généralités. Elle provient en grande partie d'une source officielle, celle du Service de l'Information des Armées (SIECA). Elle est suivie de plusieurs autres chapitres mentionnant les principaux nouveaux armements équipant plus particulièrement les nouvelles unités subdivisionnaires. Mais il sera quasiment impossible de mentionner tous les armements (environ 600 types ont été inventoriés à l'Exposition du Matériel à Satory l'année dernière) de toutes ces unités, elles-mêmes au nombre de 19 catégories différentes par division, mais approximativement une centaine en les comptant toutes jusqu'au niveau des compagnies. Et au total pour la division, 16 000 hommes en unités divisionnaires et en 3 brigades; ainsi que 4600 véhicules.

Il ne pourra donc être traité que les principales de ces unités.

LES RÉGIMENTS ET QUELQUES AUTRES FORMATIONS TYPIQUES

Les grandes unités actuelles sont donc essentiellement à base de régiments mécanisés d'un type unique. Il en existe, à raison de 2 dans chaque brigade mécanisée, celles-ci à leur tour étant à 3 par division; et en outre, 2 compagnies à 3 sections portées sur véhicules chenillés (voir la composition plus détaillée du même auteur dans la RMS de janvier 1972). Ces régiments disposent ainsi de façon permanente de moyens divers: chars légers canon (26) et chars engins (8) et de sections d'infanterie.

Les missions des régiments mécanisés dans le cadre des nouvelles grandes unités, recouvrent le domaine très vaste d'actions qui va jusqu'à l'engagement de chars, mentionnés ci-dessous. Ces tâches consistent à établir le contact avec l'ennemi, à créer les conditions préalables aux actions de force; puis accompagner les chars de bataille lorsqu'ils seront engagés à leur tour, et même dans certains cas à les relayer et à les doubler pour des opérations importantes. Les actions des mécanisés sont donc à base de souplesse et menées par des unités élémentaires agissant en appui par utilisation du terrain. Les compagnies mécanisées à 3 sections d'infanterie portée agissent en liaison très étroite avec les escadrons d'AMX 13, précédemment mentionnés.

Outre ces deux régiments mécanisés de la brigade on trouve un régiment de chars AMX 30, constitué de: 4 escadrons de chars à 4 pelo-

tons, soit 54 AMX 30 pour le régiment, y compris les chars de commandement; et l'escadron porté à 4 pelotons d'infanterie portée sur engins chenillés.

Les régiments de chars s'engagent dans la voie précédemment reconnue et déblayée par les 2 régiments mécanisés. Par actions combinées de ces deux sortes de régiments, les missions à accomplir ont été fixées de la manière ci-après:

- destruction des avant-garde et flancs-garde de l'ennemi;
- opérations préalables au déclenchement du feu nucléaire et à l'engagement des chars de bataille (AMX 30);
- couverture et prolongement de l'action du régiment de chars;
- sûreté des flancs et des arrières; et finalement destruction des défenses dépassées.

Pour ces actions il est formé généralement des unités mixtes chars-infanterie capables de mener une action de bout en bout sans importante modification d'articulation. Les chars canon et les chars engins procurent la puissance et l'allongement nécessaires pour un tel combat prolongé. S'il y a lieu, les personnels débarquent de leurs véhicules chenillés pour mener à terre une action à courte portée, que souvent ne pourront réaliser que les combattants à pied.

Comme il l'avait déjà été indiqué, les dotations en nouveaux matériels, particulièrement les AMX 30 sont en cours de fabrication. On attend également la sortie proche des AMX 10, qui sont des engins chenillés, dont une version permettra de mettre à terre un groupe de combat; puis deux autres versions, canon et engins, prévues pour 1974. Ces nouvelles dotations pourront modifier quelque peu la conformation actuelle des unités.

Pour en terminer avec les nouveaux régiments, il y a lieu de signaler, de création récente, de mêmes *régiments d'infanterie motorisée*, 2 par corps d'armée en Allemagne et 6 en France, soit 10 au total. Ils peuvent également entrer dans la composition de brigades (voir ci-dessous). Ils constituent un appoint indispensable d'infanterie, capable d'intervenir à l'allure rapide des blindés ou mécanisés. Ils sont conçus pour agir de même en grande souplesse, leurs moyens étant adaptés aux formes particulières des combats futurs, de jour et de nuit; en terrain difficile, dans les localités et les arrières, à l'encontre d'opérations héliportées et dans la lutte contre des débarquements d'aéroportés. Leur

structure est un peu différente selon qu'ils constituent des régiments de C.A. ou qu'ils entrent dans la formation de brigades. Deux RICA AMX 30 accolés à un régiment blindé forment ce qui a été appelé une *brigade motorisée*. Ces régiments sont appelés à devenir mécanisés par la suite.

Le RICA présente la composition suivante:

- un commandement de RI à 2 E-M tactiques, en vue du fractionnement en deux échelons décentralisés;
- ses effectifs en combattants à pied sont importants; ils étoffent 6 compagnies de combat, capables d'être mises à pied d'œuvre très rapidement grâce à leurs véhicules propres, ou par héliportage;
- les sections de reconnaissance, d'armes lourdes et anti-chars peuvent être employées groupées à la compagnie d'appui ou au contraire dosées entre les 2 E-M tactiques;
- le corps d'armée peut engager ses RI motorisés soit à son profit propre, soit en les mettant à la disposition des grandes unités subordonnées.

En revenant au niveau de la brigade, on y trouve encore 1 régiment d'artillerie à 3 batteries de tir chacune dotée de 5 canons de 155 dits « automouvants »; et enfin, une compagnie du génie à 3 sections de combat, chacune à 2 chars poseurs de pont à 2 travures de classe 50 tonnes. Ces derniers éléments sont rappelés ici pour mémoire, ainsi que, au sommet de la brigade: 1 E-M et QG; 1 bataillon des services; 1 compagnie légère des transmissions et 1 compagnie d'éclairage.

Enfin, à l'échelon divisionnaire se trouvent des éléments divers, dont certains seront rappelés plus longuement, soit:

- 1 E-M-QG;
- 1 bataillon de protection à 4 compagnies levé à la mobilisation;
- 1 régiment Pluton devenu la pièce maîtresse de la division (voir également sa composition détaillée dans l'article précédent sur la 1^{re} armée).

Puis des régiments très spécialisés:

- 1 régiment d'artillerie anti-aérienne bitube de 30 et 12 d'engins Roland (franco-allemand);
- 1 régiment du génie, mettant en œuvre 48 m de pont Gillois, grâce à 4 châssis AMX 30 poseurs de pont;

- 1 régiment des transmissions de plus en plus richement doté de nouveaux moyens, tous en diminution de poids et d'encombrement, soit des postes à modulation de fréquence dont la gamme comporte :
 - le TRPP 11; poids 2 kg, portée 5 km;
 - le TRPP 13; poids 6,5 kg, portée 13 km;
 - ainsi qu'un poste plus puissant, utilisé sur véhicule, le TRVP 213 de portée de 30 km et d'autres à bande latérale pour des liaisons de très grande portée;
- 1 groupement d'aviation légère divisionnaire (GALDIV) qui comprendra finalement 38 hélicoptères, notamment du modèle SA 330, dénommé Puma;
- 1 bataillon des services.

Les informations du SIECA mettent l'accent sur le fait que pour un char AMX 30, l'engin le plus lourd mis actuellement en service courant, il faut compter une cinquantaine de véhicules portant des combattants à pied; des jeux supplémentaires d'armements; des pièces de rechange, des munitions; du carburant, tous matériels entrant dans le décompte assez impressionnant du tonnage à transporter journallement.

RÉGIMENTS — ET BATAILLONS — D'AUTRES GRANDES FORMATIONS

Certaines de ces unités entrent dans des formations particulières. Elles sont en général en nombre plutôt limité et n'appartiennent pas au corps de bataille (ou 1^{re} armée), mais à de grandes unités spéciales.

Régiment parachutistes: Les troupes aéroportées sont devenues des réserves opérationnelles grâce au développement technique du largage, sur n'importe quel point du champ de bataille et plus particulièrement sur les flancs et les arrières de l'ennemi. Elles sont libérées de tout parcours fixe. De même elles sont capables de fournir des groupes de faible volume à équipement spécial. Un tel groupement est formé normalement d'une compagnie de combat renforcée de certains moyens d'appui, engins ENTAC et mortiers.

Il existe 2 brigades parachutistes formées chacune de 3 régiments parachutistes d'infanterie (RPI). Certains prennent des appellations un peu différentes selon leur origine: RPIMa (Marine), REP (Etranger). Cinq des six régiments sont stationnés dans le sud-ouest de la France

et le sixième de la légion étrangère en Corse. A tour de rôle ces régiments prennent la garde, ou permanence, en cas d'appel d'un pays africain lié par accord avec la France. Les deux brigades constituent la division aéroportée, ou 11^e division d'intervention. La division qui a été amputée d'une troisième brigade, celle-ci à vocation amphibie, compte encore 16 000 hommes.

Bataillons alpins: Le terme de bataillon correspond à une appellation traditionnelle; mais en fait il s'agit d'unités de la valeur des régiments de nouvelle conception. Il existe actuellement 7 bataillons stationnés dans les Alpes et hautement spécialisés; ils sont de deux compositions un peu différentes, selon qu'ils sont destinés à opérer en très haute montagne, ou en dehors au contraire des grands massifs.

Les unités de *légion étrangère*, en général du type des régiments actuels, sont:

- 1^{er} régiment étranger, à Aubagne (Bouches-du-Rhône), héritier de l'ancienne « maison-mère » de la légion à Sidi-bel-Abbès. Il fonctionne comme unité d'instruction et de dépôt.
- Le 3^e régiment étranger d'infanterie (3^e REI), héritier des régiments de marche des deux guerres. Il est actuellement stationné à Madagascar et aux Comores. Cette unité se livre à des expérimentations de tir.
- La 13^e demi-brigade (DBLE); appellation conservée de l'unité créée pendant la guerre et qui opéra en Norvège. Est stationnée aux alentours de Djibouti (territoire des Affars et des Issas) et se livre à divers travaux et à la garde.
- 2^e régiment étranger de parachutistes (2^e REP), déjà mentionné et stationné à Calvi en Corse.
- Le V^e régiment mixte du Pacifique, de vocation « génie » au site des essais nucléaires. Détient de très nombreux matériels spécialisés.

Régiments d'infanterie: Sous cette appellation sans autre désignation sont groupés uniquement les 18 régiments de la DOT (Défense Opérationnelle du Territoire). Ils sont attribués aux commandants des divisions militaires (territoriales). Leur structure est assez simple, faite de compagnies groupant de petits éléments légers du genre « commando ». Leur implantation est plus dense dans le Nord-Est et dans les régions montagneuses.

D'une manière générale, ce qui porte maintenant l'appellation de régiment, ne comprend guère qu'un millier d'hommes. Les unités dénommées bataillons ne sont plus des subdivisions de régiment, mais simplement des unités insuffisamment étoffées pour recevoir l'appellation de régiment. Actuellement, à partir de l'échelon du régiment on passe directement à celui de compagnies, pour celles provenant de l'infanterie; et à escadrons, pour celles issues de l'ancienne cavalerie. Ainsi l'intégration des armes s'opère déjà à l'intérieur des régiments, contrairement aux anciennes coutumes voulant que les éléments de cavalerie d'autrefois soient des troupes divisionnaires ou de corps d'armée.

En tout cas, le fait essentiel consiste — et il semble que c'est le cas dans les principales armées du monde — en la disparition d'un échelon de commandement. Le fait se reproduit de même manière au sommet de la hiérarchie par la suppression du corps d'armée, ce qui est notamment pratiqué dans l'organisation des hauts commandements soviétiques; cinq divisions à dosages différents (infanterie et blindées) forment directement une armée.

Mais une caractéristique encore plus marquée que cette diminution d'un ou deux échelons de commandement, est bien l'augmentation numérique des différentes catégories des unités. On en a compté 19 dans la nouvelle division française (type 1967). Ce chiffre doit être du même ordre dans la plupart des pays. C'est ce qui peut être appelé la diversification des armes qui s'affirme avec l'introduction de nouvelles techniques.

Enfin, surtout à l'intérieur des unités du régiment¹, beaucoup moins étoffées, la diminution des effectifs, aussi bien en France qu'ailleurs, est compensée par la puissance de tous les armements, classiques et nucléaires, allant jusqu'à plusieurs jeux d'armements pour certaines équipes de combattants. Ceci pour une part; et d'autre part, surtout par l'augmentation généralisée de la vitesse, de surcroît, égale pour tous les éléments. Elle est celle du moteur, pratiquement de 60 km/h et naturellement moins au combat en terrain varié. Cette dernière caractéristique peut paraître extrêmement importante. Elle va de pair avec l'introduction du feu nucléaire, dont elle est somme toute l'antidote.

Lieutenant-colonel J. PERRET-GENTIL

¹ Il en est de même des autres types de régiments, qui sont même d'effectifs inférieurs, sauf les régiments parachutistes. Par contre ceux de la DOT sont plus faibles (entre 7 à 800 hommes).